

Capital

L'essentiel de l'économie



Big Blue a gagné 31 milliards de francs en 1995.

Livres **GUIDE**

Le maître à penser des paranos du fisc

La hantise de l'impôt, c'est son gagne-pain. Edouard Chambost exerce ses talents d'avocat international, spécialiste des questions fiscales, sur les rives du Léman. Il conseille de riches particuliers et des sociétés sur la façon d'échapper à l'impôt ou d'en acquitter le moins possible. «Je favorise l'évasion fiscale, sourit-il. C'est légal. Rien à voir avec la fraude fiscale.»

Edouard Chambost a une particularité : il écrit des livres sur le sujet. Sa carrière d'auteur a débuté

en 1977 avec la première édition du «Guide des paradis fiscaux». Le succès fut immédiat : 70 000 exemplaires vendus. Considérable pour un ouvrage technique !

Cette aventure éditoriale a failli tourner court avec la fermeture de Tchou, sa maison d'édition. Non seulement Chambost n'a pas été payé (1 million de francs de droits d'auteur évaporés), mais son contrat lui interdisait aussi de

republier l'ouvrage. Il lui a fallu attendre la reprise du fonds de commerce de Tchou par les Editions Sand, en 1989, pour sortir une version mise à jour. Depuis, le «Guide des paradis fiscaux» est devenu une référence : la sixième édition vient de sortir (le guide est désormais publié chez Phéromones). L'effet de surprise s'est atténué,

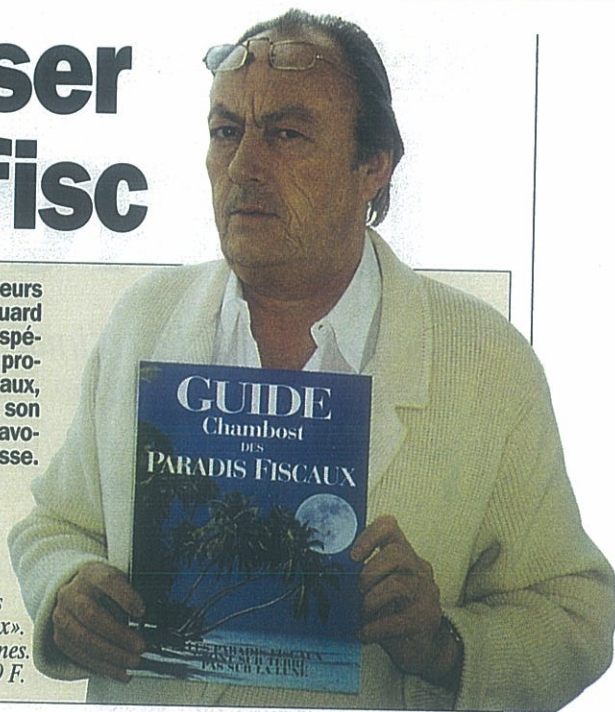
mais il en vend encore 10 000 exemplaires en moyenne.

A ceux qui le soupçonnent d'entretenir le filon sans se fouler, Chambost réplique vertement : «Mon premier guide

comportait 248 pages. Le dernier, 667. Et je consacre quatre heures par jour à me tenir informé sur les législations de soixante pays.» Dans le même registre, notre avocat a publié un «Guide mondial des secrets bancaires», un «Guide de la banque suisse» et un «Guide du voyageur fiscal et bancaire en Suisse». Il s'est aussi essayé au roman financier. Le dernier en date : «L'Or du Reich». Mais les ventes n'ont jamais dépassé

Les lecteurs d'Edouard Chambost, spécialiste des problèmes fiscaux, remplissent son cabinet d'avocat, en Suisse.

★★ «Guide Chambost des paradis fiscaux». Ed. Phéromones. 667 pages, 269 F.



celles de son ouvrage fétiche. Pas de quoi faire fortune ! «Mes droits d'auteur constituent un appoint sympathique à mes revenus d'avocat, rien de plus, avoue Chambost. Le dernier, par exemple, m'a rapporté 100 000 francs.»

Reste que ces guides ne sont pas des modes d'emploi. Ils permettent simplement aux candidats à l'évasion fiscale d'éviter de se lancer dans des montages aventureux. Et leur font mesurer l'utilité d'un vrai professionnel. Du coup, ces lecteurs conquis par Chambost

l'auteur finissent souvent par frapper à la porte de Chambost l'avocat. Au point qu'ils constituent à présent le gros bataillon de sa clientèle.

Maître Chambost a, bien entendu, pensé à sa propre situation fiscale. Français, il réside dans le canton de Vaud et, à ce titre, paie deux fois moins d'impôts que dans l'Hexagone. Et si, d'aventure, ses livres se transformaient en best-sellers, il aurait intérêt à émigrer en Irlande : les droits d'auteur n'y sont pas imposés.

Eddy Murano ■